N°163
4ème trimestre
2021

Bouffée d'Air

Le bulletin de l'association
Environnement et développement alternatif

Grégoire Jacob

Edito

COP26 : un accord a minima au goût très amer

La déception était prévisible et l'accord arraché en dernière ligne droite démontre à quel point les dirigeants mondiaux manquent de courage et font preuve d'aveuglement face aux dérèglements climatiques à venir en ignorant les désastres qui frappent déjà les populations les plus vulnérables.

Le scenario climat catastrophique à 2,4° semble inévitable puisque favorisé par l'égoïsme des pays riches refusant de soutenir les pays du Sud pourtant si peu responsables des émissions de gaz à effet de serre des deux siècles passés.

L'Union Européenne n'a joué aucun rôle moteur dans les négociations. Si les pays du Nord développent massivement les énergies renouvelables, le recours aux énergies fossiles est encore prépondérant pour les autres, assurant aux fournisseurs des profits conséquents pour quelques années encore et exposant, de ce fait, les jeunes générations à d'inévitables catastrophes à moyen terme.

En mettant en avant l'absence de rejets de CO2 pour produire plus de 50% de l'électricité dont elle a besoin, **la France** occulte sa dépendance pour l'approvisionnement en minerai d'uranium et les problèmes non résolus à ce jour concernant la gestion des déchets nucléaires. Elle subventionne en outre encore de nouveaux forages pour rechercher du pétrole et du gaz en Afrique notamment.

2,4°, c'est l'éventualité de la disparition des villes du littoral des Hauts-de-France. Qu'adviendra-t-il des installations industrielles Sévéso et surtout des six réacteurs nucléaires qui sont implantés en bordure de la mer du Nord ? Où iront les populations concernées ?

N'ayons plus d'illusions : si les différentes COP ont le mérite de d'évoquer les enjeux mondiaux et faire dialoguer les représentants de nombreux pays, les réponses apportées sont très en deçà de ce qu'elles devraient être. Les chefs d'États des pays riches encore soumis aux pressions des lobbies sont incapables de prendre les décisions qui concrétiseraient enfin les nécessaires changements qui s'imposent. Celles-ci sont pourtant martelées de manière récurrente par les lanceurs d'alertes et les membres du GIEC.

Greenwashing, neutralité carbone, **une fuite en avant que seule une vigilance citoyenne, relayée par les jeunes peut mettre à mal** en dénonçant des arguments qui ne sont plus crédibles, en mettant les responsables face à des évidences qu'ils ne peuvent plus ignorer. L'espoir réside dans la force d'entraînements qu'ils pourront créer, aidés en cela par les initiatives déjà concrètes mises en œuvre ici ou là mais pas assez connues.

Comprendre, analyser et s'engager reste encore et toujours notre objectif. Nous voulons un monde solidaire, équitable, respectueux des êtres humains où qu'ils soient car faisant partie intégrante d'une nature où il sera encore possible de vivre. **Une utopie ?** Les initiatives glanées lors de nos récentes rencontres en métropole lilloise sont de petits jalons qui laissent penser que si c'est possible ici cela l'est ailleurs et ne demande qu'à se démultiplier.

Sommaire

ALERTE : l'excès du recours aux méga-bassines pour stocker de l'eau pose problème : De quoi s'agit-il ? p. 2

COP 26 : gâchis multiples OUI, espoir de changement NON ! p. 3

NEUTRALITE CARBONE p. 4

Pourquoi un plan national sur les eaux pluviales ? p. 6

INITIATIVES D'AGRICULTURE URBAINE :
En Bretagne aussi des initiatives positives p. 7
Rencontres en métropole lilloise : - Roubaix p. 7
- Wambrechies p. 8
- Lille p. 9

BREVES : liens avec quelques collectifs p. 10
AGENDA p. 10

ALERTE – L'excès du recours aux méga-bassines pour stocker de l'eau pose problème : De quoi s'agit-il ?

Les « méga-bassines », sont des infrastructures de stockage d'eau d'une surface moyenne de 8 hectares (les plus grandes allant jusqu'à 18 ha), creusées dans les sols pour former un énorme trou d'une profondeur pouvant aller jusqu'à plusieurs mètres et dont le fond est recouvert de bâches plastiques. La matière extraite sert à élever tout autour, des digues de plus de 10 mètres pour retenir l'eau.

Face à la crainte d'un manque d'eau chronique, l'objectif de ces « méga-bassines » n'est pas de réduire les volumes d'eau pompés sur l'année mais de contourner les restrictions de pompages imposées l'été. Si la pluviométrie est insuffisante, les pompages dédiés au remplissage des « méga-bassines » porteront à l'évidence préjudice à l'équilibre des milieux naturels environnants, aux marais propices aux infiltrations et donc à la régénération de la ressource en eau et bien-sûr au maintien de la biodiversité. Ces réserves dédiées uniquement à l'agro-industrie anticipent une raréfaction de la ressource en vue de maintenir une irrigation intensive et ce, dans un contexte de dérèglement climatique où l'eau, pourtant bien commun, est vitale pour les écosystèmes et les êtres vivants. Un tel accaparement risque de provoquer l'asséchement progressif des bassins versants, mais également les inégalités au sein du monde agricole et de mener, à brève échéance, à des conflits d'usages d'importance croissante voire violente.

Source : Colibris 79

Présentés comme solutions « miracles » par les adeptes d'une agriculture productiviste ces équipements perçoivent d'importants soutiens financiers de la part des agences de l'eau, départements, régions .., donc de l'argent public. Dans les années à venir, ces projets de réserves d'eau risquent de se généraliser à l'ensemble du territoire national car validés comme stratégie majeure d'adaptation au changement climatique par l'actuel ministre de l'agriculture. Environ mille projets pourraient voir le jour d'ici 2025 !

Une campagne d'opposition à ces « méga-bassines » est actuellement menée par *Les Soulèvements de la Terre* (groupes écologistes, fermes et syndicats paysans) et prend de l'ampleur avec l'appui de plus d'une trentaine d'organisations politiques, syndicales, et associatives, fédérées au sein des collectifs citoyens ***Bassines Non Merci !* (BNM)**, qui s'organisent pour bloquer ces projets. Malgré les manifestations d'opposition pouvant rassembler plusieurs milliers de personnes, **les pouvoirs publics s'obstinent** et en de maints endroits des travaux sont programmés ! Il est vital de les arrêter au plus vite c'est pourquoi ces luttes se multiplient pour révéler au grand jour un problème encore mal connu mais dont les proportions grandissantes risquent d'aggraver la précarité des petites exploitations agricoles mais aussi de mettre en péril des ressources en eau fragiles, indispensables à chacun.

COP 26 : GÂCHIS MULTIPLES OUI, ESPOIR DE CHANGEMENT NON !

Malgré les cris d'alarme lancés par les jeunes lors de manifestations gigantesques en 2020 et 2021 et des reproches sans concessions adressés aux chefs d'État au sein même de l'ONU, du parlement européen et encore répétés à Glasgow **rien ne bouge** : la course aux profits rapides pour quelques-uns ou la notoriété d'autres se poursuit. La déception était prévisible mais l'absence de la moindre mesure pour réduire les inégalités criantes entre continents riches qui s'emparent encore des ressources non renouvelables des continents pauvres est d'autant plus insupportable qu'en plus pendant ces deux semaines de discussions en Europe se dressent **des milliers de kilomètres de barbelés** pour repousser et laisser mourir sous nos yeux des milliers d'êtres humains totalement spoliés et voués à l'errance. **C'est d'autant plus insupportable** qu'à titre personnel nous nous sentons démunis, impuissants alors que ce problème n'est même pas évoqué, **les responsables politiques sont-ils tellement « hors réalité » pour être à ce point indifférents et insensibles aux drames humains ?**

Le volet solidarité a toujours été présent dans nos démarches. Nous nous sommes toujours préoccupés des conséquences de nos actes « ici » en tant que pays développé sur « là-bas » c'est à dire les pays en voie de développement. Défavorables notamment aux choix de nos décideurs en matière d'énergie, de denrées agricoles, de matières premières et de la délocalisation massive de production de nos biens de consommation propices à des conditions de travail désastreuses et de graves dégradations des milieux naturels, nous avons milité pour une consommation locale, en circuits courts, pour stopper les gâchis en dénonçant les pratiques d'obsolescence programmée...

Nous sommes conscients d'être en partie responsables des dégradations majeures « ici » et « là-bas » en matière de pollution des milieux air, eau, sols du fait des dérives de l'agro-industrie et de prédations massives en ressources minières, bois précieux, bancs de poissons dans les océans.. **il nous revient maintenant de contribuer aux changements que les jeunes préconisent à juste titre et ce urgemment**. Nous ne pouvons que les approuver et tenter de les aider. Plus personne n'est dupe d'hypothétiques promesses et ceux qui les profèrent encore, chefs d'État notamment, aggravent leur impuissance et leur discrédit. **Les jeunes ont raison de mettre la pression, sans concession mais quelle est leur marge de manœuvre ?? Leurs rassemblements énormes sont encourageants, leurs slogans tout à fait appropriés mais comment les aider ??**

Forts de nos actions militantes menées depuis trente ans **nous souhaiterions passer le relais aux jeunes qui se mobilisent pour qu'ils puissent aller plus loin**. Nous sommes prêts à soutenir toute initiative locale concrète. Nos écrits, nos constats, propositions concernant la qualité des sols, la préservation des ressources en eau, la réduction du tout routier, les circuits courts notamment en matière de maraîchage témoignent de nos engagements sur le territoire de la métropole lilloise et sont à disposition sur notre site.

À Glasgow les prises de parole énergiques et lucides des jeunes filles et garçons du continent africain, celles des peuples déjà menacés par les changements climatiques ont insisté sur l'urgence à prendre des engagements plus contraignants sans dérogations : nul doute que la déception les motivera pour agir par eux-mêmes d'ici peu.

À notre niveau, de jeunes étudiants en recherche d'information ou de collectifs pour agir sur tel ou tel thème, nous ont contactés mais du fait de la pandémie nos interventions ou actions collectives ont été annulées. Dès 2022 nous comptons les solliciter pour renforcer les initiatives ici ou là concernant :

- la sobriété en matière d'énergie qui passe par la réhabilitation d'un maximum de logements
- de l'abandon de l'usage du charbon dans les pays développés et d'une diminution progressive du recours au gaz et au pétrole
- les choix énergétiques à venir devront être pris démocratiquement : l'éventuelle construction de nouveaux réacteurs nucléaires pose beaucoup de questions : dépendance vis à vis des pays producteurs, conditions d'extraction de minerai d'uranium peu respectueuses des territoires concernés et surtout de leurs habitants, gestion des déchets toujours pas résolue tout comme le devenir des combustibles usés (réemploi - stockage en piscines géantes - nouvelles technologies à inventer) sans parler des coûts à prévoir au vu des déboires de l'EPR de Flamanville
- la vigilance accrue du respect de zéro artificialisation des sols et surtout des terres agricoles priorité absolue aux protections des nappes et captages d'eau potable
- le suivi, à **l'échelon international**, de ce que propose le volet « pertes et préjudices » sensé évaluer le montant des dégradations subies, notamment environnementales, pour envisager des dédommagements à commencer par l'annulation du remboursement de dettes dont l'origine reste douteuse et qui enrichissent surtout les circuits bancaires et ce, malgré les dommages quasi irréversibles subis

...

NEUTRALITÉ CARBONE

Que faut-il en penser ? Quelle est la réalité des engagements ? Suffit-il de compenser les émissions ?

Le constat est amer : malgré les engagements pris suite à la COP21, les émissions mondiales de CO2 n'ont cessé d'augmenter et la menace de dérèglements climatiques se concrétise déjà en maints endroits de la planète même dans des pays où la population ne se sentait pas concernée jusqu'à présent.

Que faut-il attendre d'une soudaine surenchère d'annonces qui se retrouvent jusqu'aux étiquettes des produits que nous achetons couramment par des émetteurs qui affirment s'engager dès à présent dans cette **nouvelle voie**, celle de **la neutralité carbone** ?

Pourquoi parler de neutralité carbone plutôt que de réduction de rejets de gaz à effets de serre car ces derniers ne concernent pas seulement le CO2 mais aussi d'autres polluants et notamment le méthane ? Cette terminologie masque en réalité la diversité des émetteurs de gaz à effets de serre : industries, activités agricoles, transports, actions menées par les collectivités... autant d'acteurs isolés qui à eux seuls ne peuvent prétendre atteindre une neutralité carbone qui n'a de sens qu'à l'échelle de la planète mais qui ne peuvent simplement que contribuer à atteindre cet objectif global. A l'évidence, un État qui inscrirait cet objectif dans sa législation y contribuerait de manière plus concrète et a priori plus efficace.

Qu'en est-il des émissions indirectes ?

Ce sont les émissions émises en dehors d'un site de production et liées au transport des matières premières nécessaires et aux déplacements des employés. L'intégralité du cycle de vie d'un produit, les émissions liées à son utilisation ou à sa durée d'utilisation sont également des paramètres qu'il va falloir prendre en compte.

Le dernier rapport du GIEC montre que face à l'augmentation des rejets et de l'élévation des températures, les environnements naturels notamment forêts et océans ne pourront pas absorber les deux tiers (au mieux) des émissions de CO2 émises par l'humanité.

Faire croire que de nouvelles technologies régleront une partie des problèmes est un leurre. Certaines d'entre elles telles modifier la teneur des océans, rejeter le CO2 dans l'espace ou autres inventions irresponsables pourraient s'avérer dangereuses avec des conséquences dramatiques car irréversibles.

Les puits géologiques pour stocker le carbone se révèlent largement insignifiants face à l'ampleur des émissions de même que le rôle de nouveaux arbres plantés même en grand nombre du fait de leur lente croissance.

Atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050 est un objectif crucial : ce concept a le mérite d'être connu des responsables politiques, des producteurs, des citoyens. Reste à démultiplier dès à présent les **solutions** à développer pour y parvenir. **Elles existent** : recours massif aux énergies renouvelables, isolation de nombreux logements, nouveaux modes de production, autres matériaux de construction, développement massif des transports en commun, alimentation avec beaucoup moins de viande, légumes et fruits de saison produits en circuits courts etc..

Les solutions doivent rester adaptées aux territoires où elles sont mises en œuvre et respecter les équilibres entre écosystèmes en favorisant une riche biodiversité. Il ne s'agit pas en effet de se servir uniquement de la nature pour régler les problèmes mais, de s'appuyer aussi sur les innovations pour **favoriser la sobriété**, atout précieux car complémentaire et indispensable.

Le concept de neutralité carbone ne doit pas être un piège dangereux qui détourne de l'essentiel : c'est un objectif à atteindre à long terme qui nécessite **l'obligation de CHANGER** de pratiques à tous les niveaux local, national, mondial... pour réduire drastiquement les émissions et ralentir le changement climatique. Chacun peut y contribuer en modifiant progressivement ses habitudes et, ce faisant, prenant conscience de participer à l'indispensable transition : une motivation positive ?

Chacun le sait :

compenser n'est pas la solution

Des publicités dans certaines stations-services proposent aux clients de payer quelques centimes de plus pour favoriser la plantation d'arbres : une stratégie consistant à dédouaner le producteur de carburant en valorisant des actions individuelles valorisantes : des pratiques dénoncées notamment aux Pays-Bas par des jeunes étudiants qui ont réussi à ce qu'une décision de justice les interdisent. Des compagnies aériennes n'hésitent pas à mentionner que le prix des billets intègre la compensation du CO2 émis et favorise leur accès à la neutralité carbone, argument censé donner bonne conscience aux voyageurs !

Les mesures de **compensations** visant à planter des quantités d'arbres souvent sur les terres de populations autochtones aggravent leur précarité. Le mirage de la découverte de nouvelles technologies pour capturer le CO2, le stocker sous terre et pouvoir éventuellement le récupérer pour l'utiliser à nouveau éloigne la recherche d'une sobriété davantage à portée de mains.

Les innovations technologiques ont un rôle prépondérant à jouer plutôt pour produire mieux en réduisant drastiquement pollutions et rejets que trop souvent les émetteurs se targuent de compenser en obtenant, qui plus est, des subventions ou aides pour ce faire ce qui ne résout pas les problèmes, mais les aggravent finalement. De telles pratiques ne sont plus de mise.

C'est une fuite en avant pour ménager encore et toujours des pratiques qui n'ont plus lieu d'être, au seul bénéfice de quelques-uns.

Au niveau mondial

la pratique scandaleuse des compensations doit être abandonnée

En Afrique comme en Amérique latine, partout où les multinationales extractivistes s'emparent depuis des dizaines d'années des richesses minières, **les compensations** sont insignifiantes et bien sûr au désavantage évident des autochtones. **Cela n'a que trop duré**. Il est temps que les habitants des pays concernés puissent enfin tirer parti de leurs ressources avant que les gisements ne soient pratiquement épuisés. C'est d'ailleurs un critère important pour limiter les migrations.

Le calcul des compensations versées aux représentants des états concernés est basé sur le montant de dettes récurrentes qui perdureraient. Quelles dettes ??

Après tellement de dégradations, ces pratiques de compensation d'une hypothétique dette n'ont plus lieu d'être ! Au contraire **ce sont les prédateurs qui ont une dette immense face aux dégradations qui n'ont que trop duré** : aider à réhabiliter les territoires qui peuvent l'être, aider à favoriser un développement économique « loyal » qui permette aux habitants de vivre décemment et au pays d'enfin se développer ne serait qu'un juste retour ! Cela resterait encore du domaine de l'utopie si l'énergie et la détermination de milliers de jeunes n'étaient pas en train de secouer des acquis et dominations d'un siècle « en principe » révolu.

Pourquoi un plan national sur les eaux pluviales ?

Le ministère de la Transition écologique, en partenariat avec le ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales et les différentes parties prenantes, lance le premier plan d'action national pour une gestion durable des eaux pluviales. Couvrant la période 2022-2024, il a pour ambition de mieux intégrer la gestion des eaux pluviales dans les politiques d'aménagement du territoire, et de faire de ces eaux une ressource dans la perspective d'adaptation des villes au changement climatique.

Le changement climatique, l'augmentation des pluies intenses et l'imperméabilisation croissante des sols du fait de constructions de bâtiments ou routes en matériau artificiel imperméable (asphalte ou béton par exemple) contribuent à augmenter le ruissellement des eaux pluviales, et donc le risque d'inondations. La gestion durable des eaux pluviales est au cœur de nombreux enjeux environnementaux, sociétaux et économiques :

- **la prévention et la gestion des inondations**, qui représentent en France métropolitaine le risque naturel le plus important en matière de dégâts matériels ;
- **la préservation et la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques**. Du fait des substances polluantes et des micro-organismes qu'elles peuvent véhiculer, les eaux pluviales peuvent avoir un impact significatif sur les écosystèmes aquatiques et marins où elles s'écoulent ;
- **la performance des systèmes d'assainissement des eaux usées** ;
- **l'adaptation des villes au changement climatique** : nature et végétalisation en ville, lutte contre les îlots de chaleur urbains, etc.

Lancé par la secrétaire d'État en charge de la biodiversité, en partenariat avec le ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales et les différentes parties prenantes concernées (associations d'élus, fédérations d'entreprises privées et acteurs opérationnels), ce premier plan national s'appuie sur des constats et recommandations issus de concertations avec les acteurs et d'un rapport du CGEDD élaboré et publié en 2018 à la demande du ministère. Il vise à structurer les politiques publiques en matière de gestion des eaux pluviales.

4 axes pour accompagner les acteurs de l'eau et de l'aménagement

À travers 4 grands axes, déclinés en 24 actions concrètes, le plan national de gestion durable des eaux pluviales a pour ambition d'accompagner les acteurs de l'eau et de l'aménagement dans le développement d'une gestion plus durable des eaux pluviales, en mettant à leur disposition des outils.

Intégrer la gestion des eaux pluviales dans les politiques d'aménagement du territoire

Pour répondre à la nécessité d'améliorer la transversalité entre acteurs de l'eau et de l'aménagement et accompagner au mieux les acteurs, le plan prévoit notamment la création :

- d'un portail spécifique à la gestion des eaux pluviales sur la plateforme aides-territoires.beta.gouv.fr pour faciliter l'accès des porteurs de projets aux aides financières existantes, qui devrait être disponible dès le début de l'année 2022
- d'un centre de ressources techniques national « Eau en ville » par le Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement), qui devrait être créé en 2022.

Mieux faire connaître les eaux pluviales et les services qu'elles rendent

Le plan prévoit l'organisation d'actions de sensibilisation et de formation en direction des acteurs concernés : opérationnels, bureaux d'études du BTP, d'urbanisme, d'architecture et d'assainissement, ou encore élus. Il vise également à structurer les réseaux d'acteurs pour faciliter une approche intégrée.

Faciliter l'exercice de police de l'eau et l'exercice de la compétence GEPU (gestion des eaux pluviales urbaines)

Pour améliorer la gestion des réseaux par temps de pluie, le plan vise à faciliter l'articulation entre compétences de l'État (qui assure la police de l'eau) et des collectivités :

- avec une révision de la rubrique spécifique aux eaux pluviales de la nomenclature des installations, ouvrages, travaux et activités (nomenclature IOTA – rubrique 2.1.5.0) et la publication un arrêté national de prescriptions générales, dans l'objectif d'homogénéiser l'exercice de la police de l'eau sur tout le territoire ;
- en accompagnant les collectivités dans l'exercice de leur compétence de gestion des eaux pluviales, en lien avec les associations d'élus.

Améliorer les connaissances scientifiques, pour mieux gérer les eaux pluviales

En s'appuyant notamment sur le réseau URBIS, qui rassemble les 3 observatoires d'hydrologie urbaine (OTHU, OPUR et ONEVU), le plan vise à poursuivre les travaux de recherche sur la gestion des eaux pluviales et valoriser dans l'opérationnel les résultats obtenus, notamment pour réussir à :

- évaluer précisément l'impact des eaux pluviales sur les milieux naturels ;
- développer l'autosurveillance des réseaux d'assainissement par temps de pluie.

En Bretagne aussi des initiatives positives : Marie-Emmanuelle Grignon, notre correspondante en Bretagne

A Rennes Le Potager des Cultures cultive des légumes et du lien social

Dans le quartier du Blosne, l'association Les Cols Verts travaille à faire découvrir l'agriculture urbaine et l'alimentation durable aux habitants, via la micro-ferme Le Potager des Cultures.

Dans le cadre Alimenterre, une visite et une projection du film « Sur le Champ » ont été organisées.

Derrière le Centre Culturel du Triangle dans le quartier du Blosne au Sud de Rennes se trouve un lieu qui apporte verdure et biodiversité au cœur d'une zone urbaine : le Potager des Cultures. Ici poussent fenouil, artichaut, mâche, persil et autres légumes et plantes aromatiques, dans de grands bacs en bois. Cette micro-ferme urbaine existe depuis septembre 2019, à l'initiative de l'association Les Cols Verts, de Rennes, antenne locale du collectif national du même nom.

« Le Potager des Cultures est également issu du budget participatif de la Ville de Rennes », rappelle Aline, l'une des deux maraîchères salariée de l'association.

L'objectif, avec la micro-ferme urbaine, est « d'avoir avant tout un outil d'animation, plus que de production avec aussi la volonté de produire des légumes sur le projet de maraîchage qui est en cours sur un terrain d'1,2 hectares à Chantepie », explique-t-elle. Sans oublier la création de lien entre et avec les habitant.e.s, parties prenantes du projet.

Sur le terrain attenant au Triangle, des bénévoles peuvent venir jardiner et apprendre les techniques de base, le tout sans utilisation de produits phytosanitaires. « *Nous cultivons selon une logique permacole* », précise Aline... *Dans les bacs, que nous avons été obligés de mettre en place du fait d'une pollution des terres, nous utilisons par exemple la technique des lasagnes en superposant une couche de bois mort, de la tonte d'herbe, du compost, du fumier, des feuilles mortes, et une couche de 30 centimètres de terre végétale* ».

Ce qui est produit ici est donné à 95% à l'épicerie sociale du quartier, et les 5% restant sont vendus au supermarché Breizhcoop, au restaurant La Grenouille à Grande Bouche, ou encore auprès des habitants quand il y a des surplus. Outre les cultures, « *le jardin accueille également des groupes scolaires ou extrascolaires, des centres sociaux...* », indique Malo, l'un des animateurs du lieu. « *Des ateliers sont régulièrement organisés, des balades botaniques pour découvrir les plantes aromatiques et médicinales, des cueillettes ... Le but, c'est d'aider les urbains à comprendre le végétal qui les entoure, et pour cela l'observation est très importante* », commente-il.

Ouvert à tous, le Potager des Cultures est aussi le cadre d'événements, comme dans le cadre du festival Alimenterre, en partenariat avec l'association Xylm.

Au programme, entrée libre pour une visite du lieu avec des ateliers de jardinage pour les parents et les enfants, une projection du film « Sur le Champ » suivie d'un débat avant de clôturer la journée.

Rencontres en métropole lilloise

Une initiative de permaculture humaine à Roubaix

Roubaix, ville où l'industrie textile florissante jusqu'au milieu du siècle dernier a laissé place à de vastes espaces à l'abandon après les fermetures successives des usines autour desquelles les quartiers ouvriers s'étaient formés. Dans le quartier du Cul de Four, quartier où le chômage est de l'ordre de 60%, une friche située à proximité de l'école Mère Térésa et du Collège Sainte-Marie est en passe de se transformer grâce à un projet de permaculture humaine. **De quoi s'agit-il ?**

Quelques jardins partagés sont installés sur une partie de la friche, concession accordée par la SEM Ville Renouvelée en charge de la rénovation urbaine où des courées (habitations agglutinées autour d'une cour) ont été rasées pour cause d'insalubrité. Le reste de la friche consiste en un vaste espace à l'abandon devenu « territoire » de personnes en grande précarité.

Mettre en œuvre un projet de permaculture humaine pour tenter de recréer des liens avec les riverains, faire

émerger un peu de bien-être dans une enclave en déshérence est certainement un énorme défi à relever mais, avec le soutien des élus de la ville et la ténacité des membres de l'association Permaculture humaine, les premiers jalons étaient présentés le 16 septembre 2021 aux adhérents de l'association Vivacités.

Peu avant le jour de la visite, les containers qui abritaient les outils et matériaux pour créer un poulailler ont été incendiés, ce qui révèle la tension entre ceux qui veulent garder la main sur un territoire qu'ils considèrent comme «le leur» et la détermination nécessaire pour les porteurs du projet à vouloir le poursuivre.

L'idée première est de faire en sorte que les quelques jeunes qui viennent se renseigner et acceptent de participer à un atelier soient rétribués : le bénévolat n'est pas de mise dans ce quartier car il s'agit de valoriser l'engagement pour donner envie d'aller peut-être plus loin en ayant accès à diverses actions et développer des compétences qui pourraient permettre d'accéder à des formations puis des emplois.

La création d'un poulailler sur une partie de la friche offre dans un premier temps la perspective de divers ateliers tels que la vannerie pour tresser les clôtures à partir de câbles amassés sur la friche, créer des composteurs à partir de palettes de bois récupérées, mais d'autres ateliers qui ont lieu aussi au centre social pour partager et réaliser des recettes, apprendre à confectionner des bocaux pour conserver des légumes parfois en abondance et gaspillés : la volonté est que, dans chaque atelier, filles et garçons participent ensemble.

Située à proximité de l'école primaire et du collège, la friche, en se transformant ouvre non seulement une perspective pédagogique mais aussi une opportunité de créer des contacts entre parents voire peu à peu du lien social autour d'événements festifs à venir.

Deux jeunes « services civiques » ont été engagés par l'association Permaculture Urbaine en charge du projet de réhabilitation de la friche pour contribuer à susciter l'envie de faire, l'envie d'apprendre. L'une est étudiante en médecine et axera sa mission sur le bien-être et la sensibilisation à l'écologie, l'autre prépare un master en agriculture urbaine : la réhabilitation d'une friche lui donne l'opportunité de se frotter à une réalité inattendue. Ses conseils, ses essais, propositions seront précieux pour réaliser des plantations d'arbres et peut-être, selon l'état des sols, relancer une production à portée de mains.

Un autre projet est en passe de voir le jour grâce au soutien de l'ADEME - Agence de la Maîtrise de l'énergie – Il a permis l'acquisition de trois vélos cargo pour collecter les restes des cantines ou de restaurants de la ville.

Il s'agit ici d'écologie urbaine à laquelle participe un ensemble d'acteurs dont des urbanistes aménageurs, des élus, des jeunes volontaires, les personnels des services sociaux, des bénévoles associatifs mais aussi et surtout des habitants et leurs enfants. Le but n'est pas de produire pour vendre des denrées mais de susciter l'envie de se former pour éventuellement rejoindre des structures périurbaines qui fournissent les clients d'AMAP ou autres débouchés.

Plus d'infos :
aline@souslesoleilexactement.fr

Wambrechies : une rencontre pour mieux connaître les objectifs locaux de Terre de Liens

Terre de Liens exerce une veille foncière attentive consistant à repérer des terres mobilisables pour des projets agro-écologiques, les faire acquérir par les outils financiers du mouvement (foncière et fondation) pour les soustraire du marché spéculatif et les mettre à disposition d'une nouvelle génération de paysans dans le cadre de baux ruraux environnementaux. Ces terres de plus en plus rares en métropole lilloise sont précieuses pour les maraîchers. Un hectare est une surface suffisante pour qu'un maraîcher puisse vivre de ses productions en approvisionnant les marchés locaux.

Hugues Trachet dispose d'un terrain à Wambrechies qu'il cultive en bio depuis trois ans, mis à sa disposition par les propriétaires de la ferme Coutelle comportant 900m2 de serres, ce qui lui permet d'assurer la livraison hebdomadaire de légumes pour 68 adhérents d'une AMAP de Villeneuve d'Ascq. Seul salarié, la charge de travail est importante et il est souvent aidé par des bénévoles.

Il est sur le point de bénéficier d'un terrain de 3 ha à Villeneuve d'Ascq où il réside : un terrain de cultures traditionnelles mis à disposition par la municipalité via un bail rural environnemental reconductible ce qui lui laisse l'opportunité de creuser quelques mares et planter haies et arbres pour favoriser le retour d'une indispensable biodiversité propice à la présence d'auxiliaires. Les pratiques qu'il compte mettre en place à savoir un couvert végétal permanent servant aussi d'engrais vert lui permettront une reconversion en bio assez rapide. Sa compagne quant à elle compte se spécialiser dans une production de petits fruits à partir d'essences locales donc adaptés au territoire. Un ambitieux projet qui devrait répondre non seulement aux attentes des adhérents de l'AMAP mais d'approvisionner aussi d'autres circuits courts.

Crédit photos : VivaCitéS HdF

Lille : découverte du concept BOKASHI ou compostage en ville

Sara et Dylan sont les ambassadeurs à Lille d'une initiative originale qui connaît déjà un certain succès à Toulouse et Bordeaux notamment. Ils se déplacent en vélo-cargo pour déposer chez les adhérents de l'association Récup' des **bio-seaux** destinés à être remplis avec les déchets de cuisine à mélanger à des micro-organismes également fournis qui fermenteront en anaérobie c'est à dire sans air d'où l'importance du couvercle. A l'ouverture, seule l'odeur des derniers déchets entreposés est perceptible car le Bokashi, pratique en appartement, n'émet aucune odeur.

Sont exclus les liquides, excréments, cendres, papier, coquilles de fruits de mer, aliments moisis pour laisser place uniquement aux épluchures de fruits et légumes, restes d'aliments cuisinés y compris restes de viandes ou poissons, coquilles œufs, produits laitiers, pain, fleurs fanées. Les micro-organismes efficaces fournis par sachets sont un assemblage constitué de bactéries actives de levures ou encore de champignons dont le rôle est déterminant dans le process de transformation ! Ils se présentent sous forme de petits granulés de la taille de grains de blé.

La manipulation est simple et pour optimiser les résultats, il faut alterner les ingrédients jetés avec une couche de micro-organismes efficaces et tasser le tout à chaque ajout.

Une fois le panier rempli il est échangé avec un nouveau panier et ainsi de suite. La matière organique collectée est acheminée chez les partenaires agricoles qui se chargent alors de l'enterrer à l'endroit de leurs futures cultures ce qui a pour objectif de revitaliser leurs sols. Le réseau de partenaires est en cours d'élaboration car il s'agit d'équilibrer les apports des particuliers avec des utilisateurs situés de préférence en zone péri-urbaine.

récup.
RECYCLAGE ET COMPOSTAGE URBAIN PARTICIPATIF

Plus d'infos :
recup-nord@gmail.com
https://www.recup-compostage-urbain.fr
06 49 19 31 78

BRÈVES : LIENS AVEC QUELQUES COLLECTIFS

Faire partie d'un collectif permet d'argumenter et de peser sur les décisions qui vont concerner les aménagements du territoire métropolitain à long terme. C'est ainsi que nous avons :

- donné des avis lors de plusieurs enquêtes publiques : agrandissement de l'aéroport de Lesquin, modification du Plan Local d'Urbanisme, projet de construction d'une nouvelle infrastructure routière ou d'une énième zone logistique camions...

En savoir plus : « actus » sur notre site **www.eda-lille.org**

- participé à la préparation d'un projet ambitieux **Portrait Nature des Champs captants** dédié à rencontrer les habitants des communes situées au Sud de Lille pour qu'ils deviennent « acteurs/gardiens de l'eau » car conscients de la fragilité de la nappe affleurante qui répond aux besoins en eau potable de 40% des métropolitains. Les acteurs du projet proposent : visites de terrain, décryptage de cartes aériennes pour comprendre les fluctuations de la nappe, là où se trouvent les captages et la nécessité des infiltrations d'eau de pluies et bien sûr la nécessité de contrôles pour veiller au respect strict de la réglementation et tenter d'éviter tout risque de pollutions.

Une initiative de long terme avec une première étape étalée sur deux ans avec la perspective de trois années supplémentaires qui a débuté récemment. L'accueil est très favorable à en juger par les retours suite à une première immersion sur le territoire de Faches-Thumesnil, un des cinq secteurs concernés par le projet. Les questions ont été nombreuses et l'envie de poursuivre pour mieux « s'infiltrer » au sein de la problématique de la protection d'une ressource dont la fragilité était quasi ignorée s'est largement manifestée. Un site internet dédié à ce projet est en cours de création.

- préparé des arguments pour dénoncer les pratiques de compagnies minières extrêmement dévastatrices lors du forum alternatif mondial de l'EAU prévu en mars 2022 à DAKAR. Un collectif se préoccupe notamment de la dégradation de la rivière La Falémé, affluent du Sénégal où les barges d'orpaillage chinoises raclent les sédiments du fond de son lit et utilisent arsenic et mercure pour récupérer l'or. Ces pratiques détruisent non seulement toute la faune nourricière de la rivière, mais aussi les berges et privent les petits orpailleurs locaux de quelques modestes revenus qui leur permettaient de survivre puisque privés de poissons et terres nourricières.

- communiqué sur le festival des solidarités qui, pour l'une de ses initiatives, regroupe notamment des « marcheurs du monde » : un événement qui nous séduit particulièrement car il concrétise l'envie de partage et crée des liens précieux au-delà des continents.

Face à l'évidence du dérèglement climatique et aux menaces de sécheresse et d'inondation, l'accès à une eau de qualité est un des enjeux majeurs des années à venir.
L'EAU potable, bien commun de l'humanité, indispensable à toute vie, se raréfie.
Sur le territoire de la Métropole Européenne de Lille (MEL), il existe des réglementations dédiées à sa protection, mais la mobilisation des citoyens est également indispensable pour renforcer et faciliter leur application : c'est l'objectif de ce Portrait Nature.

Pour permettre cette appropriation collective, nos associations animeront un diagnostic participatif du territoire à l'échelle de l'Aire d'Alimentation des Captages du Sud de Lille, qui fournit 40% de l'eau potable de la MEL. Il s'agira de mener ensemble un certains nombre d'actions :
- des séances commentées d'observations de vues aériennes,
- des sorties d'observations collectives sur le terrain,
- des recherches documentaires, des entretiens avec habitants et spécialistes...
- des prises de vue...

Deux ans pour découvrir ou redécouvrir ce territoire fragile, trouver des solutions citoyennes adaptées à la protection de la nappe (complémentaires des actions existantes) et pour construire ensemble des perspectives renouvelées pour toutes les parties prenantes, habitants et usagers des lieux.

Le port est que ce grand collectif se sont de futurs Acteurs Citoyens des Champs Captants du Sud de Lille, porté par des associations, devenues un acteur pour la protection de l'eau potable de ce territoire.

Vous êtes un groupe d'habitants, une association historique ou naturaliste ou de défense de votre cadre de vie ou soucieux de loisirs ou de patrimoine, vous pouvez également être un acteur citoyen de ce Portrait Nature, individuel ou un simple groupe de voisins ou de riverains...
Dès que vous voyez, bienvenue pour rejoindre ensemble le Portrait Nature des Champs captants du Sud de Lille !
- il est possible d'organiser avec vous une visite sérieuse ou une sortie de terrain sur le territoire de votre commune "Gardienne de l'eau";
- vous pouvez également participer à des séances déjà listées, qui sont ouvertes à tout public,
- vous pouvez vous investir dans des recherches documentaires thématiques, selon vos centres d'intérêt,
- vous pouvez collecter de l'information autour de vous,

Nos dates d'établissent prêt à petit et sont mises à jour ici :
FB Portrait Nature des Champs Captants du Sud de Lille
www.portraitnature-ccsl.org

*https://eno-capages.fr/aires-alimentaires-captages/champs-captants-du-sud-de-lille

Avec le soutien
MEL
FDVA
Préfet de la Région Hauts-de-France
DIRECCTE Hauts-de-France
FONJEP

entreliens
EDA
PORTRAIT NATURE

Nous avons deux ans pour tenter de répondre ensemble à une multitude de questions afin d'aboutir à des propositions citoyennes pour renforcer la préservation de l'eau de ce territoire :

D'où vient l'eau qui alimente la nappe ?
- comment la nappe est-elle stockée dans le sous-sol ?
- quels sont les différentes ressources ?
- comment s'en étendre la nappe ?
- comment l'eau est-elle affectée au quantité ? et au qualité ?
- qu'est-ce qu'un captage d'eau potable ?
- quelles sont les captages les plus fragiles ? quelles sont les pressions qui pèsent ?

Comment est-elle protégée ?
- quelle réglementation existe pour protéger la nappe ? pour les captages ?
- quels sont les différentes stratégies de vulnérabilité de la nappe ?
- comment les différentes activités humaines peuvent-elle servir à la protection de la nappe ?
- comment cette protection peut-elle être mise en place ? par qui ?
- comment fonctionne l'épuration de la pluie ?
- comment gérer les ruissellements urbains ?
- quels sont les principaux polluts de la nappe ? sont-ils nocifs ?

Quelle est l'identité de ce territoire ?
- quelle est son histoire ?
- quels sont les animaux qui y vivent (les animaux sauvages et les animaux domestiques) ?
- quelles sont les pressions urbaines ?
- quelles sont les activités qui se déroulent dans le sol, qui peuvent perturber la nappe ?
- quels sont les usages de ce territoire ?
- quelles sont les activités économiques ?
- quelles sont les activités financières à la nappe et celles qui ne le sont pas ?
- quelles sont les activités de loisirs de ce territoire et quelle conservation ne peut plus y être envisagée (rivières, bâtiments,...) ?

Et le dérèglement climatique ?
- que faire demain s'il y a pénurie d'eau ?
- que faire contre la sécheresse ?
- que faire demain s'il y a inondation avec des dégâts sur le territoire ?
- quels sont les différents enjeux, parmi, de conflits ou risques de ce territoire ?

Pour entrer en contact avec nous : contact@entreliens.org
06 58 96 76 15

Pour découvrir les autres Portraits Nature/Aires sur le Portrait Européen de Lille
www.entreliens.org

Suivez le blog du Portrait Nature des Champs Captants du Sud de Lille : www.portraitnature-ccsl.org

UNE ANNÉE 2022 SURTOUT PLUS SOLIDAIRE !

AGENDA

DEUX RENCONTRES SONT ENVISAGÉES DÉBUT 2022 :

l'une pour évoquer les enjeux des sols suite à la parution de notre document Sols, enjeu du 21ème siècle

l'autre pour évoquer les activités extractivistes de compagnies minières prédatrices au détriment des populations autochtones condamnées à migrer vers les villes si ce n'est vers d'autres pays/continents où elles sont trop souvent mal accueillies voire repoussées ! Quelles alternatives proposer ?

Environnement et Développement Alternatif
5 rue Jules de Vicq, 59800 Lille - Tel : 03 20 52 02 12 - Fax : 03 20 86 26 06
Membre de la MRES - Site internet : www.eda-lille.org
http://agriculture-urbaine-metropole-lille.com

Co-financé par la DREAL
NORD PAS DE CALAIS

ENVIRONNEMENT & DÉVELOPPEMENT ALTERNATIF

Mise en page : Céleste Josephe